



Les Prisonniers de guerre français à Nuremberg 1940 - 1945

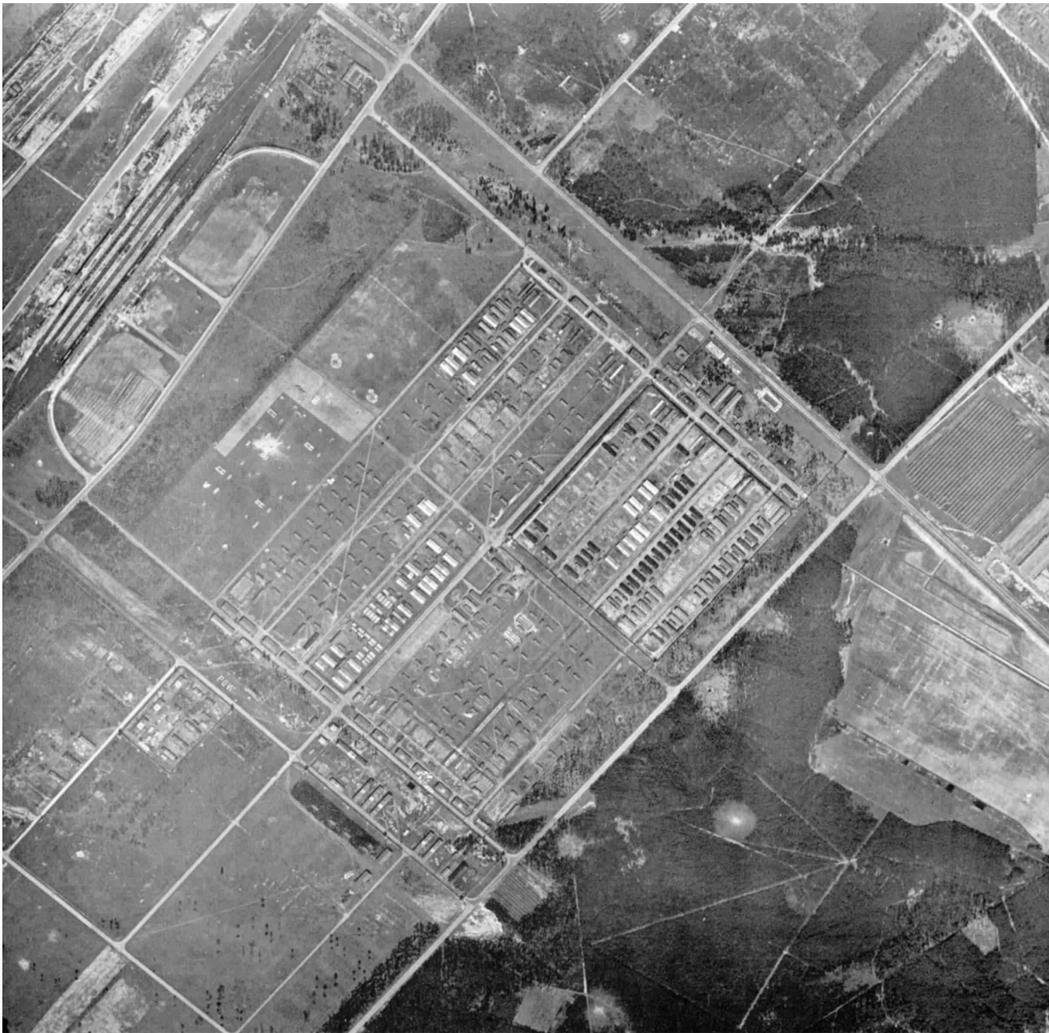
«Le 10 novembre. Beau temps. [...] Passage à Geschwitz, Rudolstadt, Saalfeld. Séjour de 3h. Départ à 11h 15. Jolie vallée de la Saale puis de la Loquist. Passage à Probstzella (13h), à Lauerstein, à Ludwigstadt (Bavière), à Steinbach, puis nous attrapons le Mein [Main], passons à Lichtenfels (15h), Bamberg (15h 15), Fürth, puis une gare de banlieue de Nuremberg. Enfin vers 17h 30, au moment où la nuit tombe, nous accostons à un quai de débarquement près du stade du parti nazi. [...] Nous apercevons une suite de baraques dans le bled. Ce doit être là. Nous descendons, nous mettons en route et entrons 10 minutes après dans le camp.»

L'Oflag XIII et le Stalag XIII

C'est ainsi que Pierre Esch, un officier français, décrit son arrivée à Nuremberg. Les baraques que l'auteur de ces lignes aperçut le soir du 10 Novembre 1940, étaient celles du camp de prisonniers de Nuremberg, dans lequel il allait passer presque une année. Les soldats français pris par la Wehrmacht furent envoyés dans des camps répartis dans l'ensemble du Reich. Les différents camps de prisonniers sur le territoire du Reich étaient désignés par le chiffre romain correspondant au district de l'armée (Wehrkreis), à Nuremberg XIII, et à l'intérieur de ce district différenciés par une lettre majuscule. Les camps les plus nombreux étaient les Stalags (abréviation de Mannschaftsstelllager) pour les troupes et les sous-officiers et les Oflags (Offizierlager: camp d'officiers). Il existait aussi des Dulags (abréviation de Durchgangslager, camp provisoire) et des Ilags (abréviation de Internierungslager, camp d'internement) pour les internés civils.

L'Oflag et le Stalag de Nuremberg se situaient, comme le constate Pierre Esch «près du stade du parti nazi», c.-à.-d. au sud-est de la vieille ville dans le quartier Langwasser, sur le terrain installé par les Nazis pour y tenir une fois par an les rassemblements du parti. Ce terrain avait servi à l'hébergement des SA participant aux manifestations des Nazis et disposait pour cette raison d'une bonne infrastructure. Dès 1939 il fut converti en camp de prisonniers où furent internés d'abord les soldats polonais, puis belges avant que les Français y soient envoyés. Etant donné les lacunes dans les documents officiels concernant les camps à Nuremberg il est impossible d'obtenir une description exacte des lieux. Une des rares sources aux Archives Municipales de Nuremberg, le récit du Colonel Pellet, rédigé en 1949 sur la demande de la municipalité, ne peut être considéré qu'avec précaution. Pellet avait été commandant du Stalag XIII D d'avril 1943 à octobre 1944 et son récit, basé sur ses souvenirs personnels, contient

certaines «retouches», en particulier en ce qui concerne le traitement des prisonniers. D'après ce récit, qui entre autres décrit l'état des lieux au printemps 1940, on aurait installé sur le terrain 7 camps comprenant chacun 30 baraques en bois pouvant contenir de 150 à 200 hommes. Dans une lettre à sa femme datée du 16 août 1941 Pierre Esch constate: «Voici donc tous les anciens combattants partis; dans la baraque, le pourcentage était élevé: nous ne restons qu'à 46 au lieu de 90. Nous avons donc nos aises et un peu de calme.» Dans son livre «Derrière les barbelés de Nuremberg» Guy Deschaumes donne une description minutieuse des baraques en bois où vécurent les prisonniers. Jusqu'à l'arrivée des prisonniers soviétiques dans les camps de Nuremberg, les Français constituaient le groupe le plus nombreux.



Vue aérienne du camp de prisonniers prise par les Américains, 1945

(Source: Georg Wolfgang Schramm: Bomben auf Nürnberg. Luftangriffe 1940-1945. München 1988.)

La situation juridique des prisonniers de guerre

En ce qui concerne le traitement des prisonniers français les Allemands étaient tenus de respecter la Convention de La Haye du 18 octobre 1907 et la Convention de Genève de 1929 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre que la France avait signées. Le chapitre

2 de l'Annexe à la Convention de La Haye comporte 20 articles réglementant le traitement des prisonniers de guerre dont les plus importants sont les suivants:

«Article 4: Les prisonniers de guerre [...] doivent être traités avec humanité.

Article 6: L'Etat peut employer, comme travailleurs, les prisonniers de guerre, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers. Ces travaux ne seront pas excessifs et n'auront aucun rapport avec les opérations de la guerre.

Les prisonniers peuvent être autorisés à travailler pour le compte d'administrations publiques ou de particuliers, ou pour leur propre compte.

Article 7: Le Gouvernement au pouvoir duquel se trouvent les prisonniers de guerre est chargé de leur entretien. A défaut d'une entente spéciale entre les belligérants, les prisonniers de guerre seront traités pour la nourriture, le couchage et l'habillement, sur le même pied que les troupes du Gouvernement qui les aura capturés.

Article 8: Les prisonniers de guerre seront soumis aux lois, règlements et ordres en vigueur dans l'armée de l'Etat au pouvoir duquel ils se trouvent. Tout acte d'insubordination autorise, à leur égard, les mesures de rigueur nécessaires.

Les prisonniers évadés, qui seraient repris avant d'avoir pu rejoindre leur armée ou avant de quitter le territoire occupé par l'armée qui les aura capturés, sont passibles de peines disciplinaires.

Les prisonniers qui, après avoir réussi à s'évader, sont de nouveau faits prisonniers, ne sont passibles d'aucune peine pour la fuite antérieure.»

De plus, au contraire de la Pologne, l'Etat français du Maréchal Pétain continuait d'exister même si après l'occupation complète du pays en 1942 il n'était plus pratiquement que le vassal du Reich. Dans la hiérarchie raciste des nazis les Français (hormis les Juifs et les soldats de couleur des troupes coloniales) ne se trouvaient pas comme les Européens de l'est en bas de l'échelle et furent en général traités plus humainement que ceux-ci, le traitement dépendant, comme le montrent les témoignages des prisonniers, en grande partie de la conviction politique et du caractère des gardes.

Toutefois les prisonniers de guerre français espérant revenir le plus vite possible dans leur pays après la signature de l'armistice et l'arrêt des opérations militaires, ceux-ci étant d'ailleurs justifiés par la promesse de la libération, devinrent l'enjeu de la politique et des relations entre la France et l'Allemagne, le gouvernement du Maréchal Pétain étant obligé de faire des concessions au Reich pour obtenir leur libération. C'est ainsi que Pétain renonça à la protection des prisonniers par les Etats-Unis, (nation encore neutre à cette époque), ce qui fut de fait une porte ouverte aux violations de la Convention de Genève.

La vie quotidienne dans l'Oflag XIII

«11 novembre! Nürnberg! Oflag XIII A! Nouvelle étape de notre servitude! Nouvelles vexations de la part de nos gardiens! Abandon de tout espoir de libération prochaine! Installation dans la captivité pour les uns, premiers préparatifs pour la conquête de leur liberté, pour les autres! Le Camp, en voie de formation, se remplit et s'organise. Les activités intellectuelles, artistiques, religieuses et manuelles, fleurissent.»

Dans sa lettre circulaire datée du 1^{er} septembre 1945 Pierre Widmer, compagnon de captivité de Pierre Esch, se remémore les premiers temps à l'Oflag de Nuremberg.

Grâce au journal et aux lettres de Pierre Esch nous possédons une description authentique de la vie quotidienne dans l'Oflag XIII de Nuremberg. Issu d'une famille mennonite

lorraine, ingénieur des arts et métiers, Esch était directeur d'une fonderie à Tusey. Fait prisonnier à Gerbépal près de Gérardmer le 21 juin 1940 il fut d'abord envoyé à l'Oflag IIB à Arnswalde et transféré à l'Oflag XIII de Nuremberg en novembre 1940. D'une manière méticuleuse il note dans son journal chaque activité au camp jour par jour, p. ex.: «Jeudi 6 février 41 (231) [le chiffre indique le jour de sa captivité]. [...] J'ai fait ma lessive. Répétition de chorale ajournée. Je suis allé à la conférence Labelle. Nous avons fait des frites. Nous avons eu l'inspection de V. d. Pf. [von der Pfordten, le commandant du camp]. Après-midi, lecture puis promenade avec Haite. Renoul est convoqué au K. [Krankenhaus?, hôpital] de Nuremberg demain. Le soir, prière puis lecture Bible.» La nourriture joue un rôle important comme le prouvent les nombreuses descriptions des repas partagés par la «popote» de la baraque. Après les difficultés du début où les prisonniers ne recevaient que l'ordinaire sous forme de thé et de soupe très légère, les repas deviennent grâce aux colis de la Croix Rouge et surtout à ceux envoyés par les familles (les «5 kilos!») de plus en plus copieux:



Pierre Esch, 1930
(Source: Famille Wild)



Pierre Esch 1939 avec sa femme et sa fille
(Source: Famille Wild)

«Ma chérie. [...] L'arrivage des colis a été accéléré ces derniers jours. J'ai en effet reçu le 20 un colis de 5 kg de la Garenne du 3-6, et le même jour Gillet a reçu le colis 5 kg envoyé par maman le 30 mai. J'ai donc la savonnette, les cigares, et tout et tout. De tante Jeanne j'ai quelques gâteries dont tu la remercieras. N'envoie plus de sel: c'est défendu, donc confisqué. D'ailleurs nous en touchons. Les boîtes réchauds que tu m'envoies sont très pratiques et font un bon usage. Quelle bonne idée tu as eue! Lapin et poulet du précédent colis délicieux. Félicitations pour le désossage!

Avec tout ça et avec les colis reçus par les 3 autres sociétaires de la popote, nous mangeons finalement peut-être plus que vous. [...] Voici 2 fois que l'ordinaire nous fournit d'excellente pommée: nous faisons une "bonne salade", c'est bien bon. Nos jardins sont beaux: à plusieurs reprises nous en avons eu des radis, et les petits pois sont en fleurs. L'agréable se joint à l'utile, et devant la baraque, nous avons un beau parterre de capucines. Cela nous fait un peu oublier les hideux barbelés et la sentinelle qui fait éternellement les 100 pas derrière.» (lettre de Pierre Esch du 22 juin 1941 à sa femme).

Mais la vie du camp est aussi marquée par la routine, les appels, les fouilles que Widmer décrit de la façon suivante: «[...] il n'est pas jusqu'aux humbles réalités de la vie quotidienne, les attentes et les queues, la soupe et les corvées, les fouilles et l'épouillage, le lavabo et les "Abort", qui n'aient eu leur charme ou leur intérêt!...» Pour combattre la routine et l'«effroyable monotonie» (Esch) les officiers organisent d'innombrables activités culturelles et sportives étonnantes. Ils installent une bibliothèque, ils peuvent écouter la radio et s'abonner à des journaux français. Le journal de Pierre Esch témoigne de nombreuses conférences, pièces de théâtre, répétitions pour les concerts de la Chorale et les concerts symphoniques, kermesse, veillée de Noël, nombreuses discussions avec les compagnons de captivité et activités religieuses. Il constate que «l'épreuve que nous traversons a été pour beaucoup une occasion de revenir à une vie spirituelle négligée auparavant. Et où trouverions-nous, si ce n'est là, des raisons d'espérer et d'échapper sérieusement à un effroyable cafard?» (lettre du 13 janvier 1941 à sa femme).

Pierre Esch avait accepté de s'occuper du linge du camp, ce qui lui permettait parfois de se retirer dans les locaux de la «Wäscheraum» (la lingerie) pour étudier tranquillement et lui donnait de plus la possibilité de quitter le camp pour transporter le linge à la blanchisserie Valtin, située dans la vieille ville. Esch ne relate pratiquement aucun contact avec la population civile. Pourtant une annotation de sa fille décrivant la dernière visite dans la blanchisserie Valtin que son père lui avait vraisemblablement racontée et au cours de laquelle un prisonnier

s'échappa pendant que «tous étaient devant un verre chez Frau Valtin» laisse entrevoir une atmosphère agréable des rencontres entre les prisonniers de guerre et le personnel de la laverie. Pierre Esch ne pouvait pas dans son journal évoquer ces relations, car toute relation de la population civile avec les prisonniers était absolument interdite sous peine de prison et la propagande nazi n'en finissait pas d'attiser la haine contre les ennemis du Reich suivant la formule «Feind bleibt Feind», l'ennemi reste l'ennemi. Conscient de cette situation Pierre Esch se garde bien d'évoquer de telles situations dans son journal. Néanmoins les sorties du camp lui font découvrir une autre vie que celle du camp et ses pensées vont vers sa famille:

«Jeudi 31 juillet [1941] (405). Beau temps, mais frais et forte averse à 13h. Je fais ma toilette avant l'appel, et aussitôt l'appel, je monte à la W. [Wäscheraum: lingerie] Tandis que les libérables sont rassemblés à la Schreibstube [bureau] pour recevoir leurs reçus de solde, j'embarque avec Jandrin pour Nuremberg. C'est encore Stief [qui accompagne le transport de linge]. Nous allons chez Valtin, puis faisons quelques haltes dans la ville, et nous allons dans une caserne du côté de Fürth. Nous restons 1 bonne heure dehors. Des enfants, filles et garçons, viennent en curieux nous entourer. Il y a en particulier une petite blonde aux yeux bleus bien mignonne, qui me fait bien penser à ma petite Geneviève. Son papa à celle-là est en Pologne... Comme la guerre est bête... qui sépare les petites filles de leur papa.»

Les espoirs de libération

Un des sujets les plus pressants était bien sûr l'espoir d'une libération prochaine. Pierre Esch, comme tous ses compagnons de captivité, souhaitait retourner le plus vite possible dans son foyer vers sa femme et sa fille. Pierre Esch enregistre les bruits du camp sur d'éventuelles libérations et les sentiments passent de l'espoir à la résignation comme le montrent ses lettres et les notes dans son journal:

«Un certain nombre de libérations ont eu lieu hier. Il s'agissait de pères de 4 enfants et plus. Puissent-ils exprimer en France notre désir d'en finir avec cette situation.» (lettre du 27 mars 1941 à sa femme).

«Quelle longue épreuve. Je passe par des alternatives extrêmes. Certains jours, on a le meilleur espoir, on est patient; d'autres fois, on croit qu'il n'y a pas de raisons que ça finisse un jour.» (lettre du 20 avril 1941 à sa femme).

«Les bruits sur la libération éventuelle sont contradictoires. On passe par des alternatives diverses.» (journal, 26 mai 1941, 340^{ème} jour de captivité).

«On parle toujours de départ soi-disant imminent d'anciens combattants, mais rien de précis. Les nerfs sont à l'épreuve...» (journal, 4 juin 1941).

«Ce matin à 8h sont arrivés environ 2000 Russes, et à 8h 1/2 200 officiers français venant de Vienne et Linz qui vont sous les tentes en attendant lundi. Il paraît que le Maréchal a dit le 21-7 qu'il s'efforçait que les prisonniers soient libérés pour l'hiver. On parle d'un départ prochain des 35-40 ans? Que faut-il croire de ces bruits persistants venant de France?» (journal, 9 août 1941, 414^{ème} jour de captivité).

Les prisonniers étaient devenus l'enjeu des relations entre la France et le Reich, qui pouvait attendre un maximum de concessions du régime de Vichy, Pétain ayant justifié la signature de l'armistice par la promesse d'un retour rapide des prisonniers. Cette politique de chantage aboutit en 1942 aux accords connus sous le nom de «la Relève», selon lesquels en contrepartie de l'envoi de trois ouvriers spécialisés, un prisonnier de guerre rentrerait en France. L'Allemagne exigeait que d'ici la fin de l'année 1942, 250.000 travailleurs français viennent en Allemagne dont 150.000 spécialistes. Le nombre de volontaires étant insuffisant, Vichy mettra en place le service du travail obligatoire (STO).

Pierre Esch évoque à plusieurs reprises dans son journal des visites de la délégation Scapini. Georges Scapini avait été nommé par Vichy Chef du «Service diplomatique des Prisonniers de Guerre» et menait les négociations avec le Reich. Apparemment ces visites furent décevantes et n'apportèrent aucun espoir de libération rapide:

«Mercredi 11 juin [...] (356). [...] Visite de 2 délégués Scapini qui confèrent longuement à la Schreibstube, et qui dîneront à la Wäscheraum. [...] Ils n'apportent aucune nouvelle évidemment!» Et quelques semaines plus tard:

«Samedi 2 août (407). [...] A 9h, comme une traînée de poudre, le bruit se répand que Scapini est là. En effet, il est à la Schreibstube où il confèrera jusqu'à midi. C'est la grande foule dans le bloc. La Wäscheraum est envahie. Quand il sort à midi il fait une petite harangue: il ne dit rien...»

En fait Scapini n'obtint la libération que de moins de 19% des prisonniers français.

Lors d'une visite de deux délégués de Scapini le 17 juillet 1941 une proposition est faite à l'officier Pierre Esch d'être libéré sous condition de travailler pour la mission Scapini. D'après les souvenirs de sa fille, Pierre Esch aurait été tenté car il pensait connaître bien les problèmes des PG mais avait finalement refusé («si on me libère, que ce soit pour rentrer dans ma famille»). Sa fille ajoute dans son commentaire qu'il s'était plus tard félicité de son refus, car une participation aurait entraîné pour lui quelques années d'indignité nationale. Finalement Pierre Esch fut libéré en juin 1942 sur intervention des Engrenages Citroën, dont il était sous-traitant.

Le 13 septembre 1941 les derniers officiers français quittent l'Oflag XIII A, Pierre Esch et son compagnon de captivité Pierre Widmer sont envoyés à l'Oflag IV à Elsterhorst. La lettre circulaire de Pierre Widmer résumant leur captivité à Nuremberg se termine avec les mots suivants:

«Nuremberg, c'est le temps des grandes fournées de libération: Pères de familles nombreuses, Anciens Combattants... C'est aussi le temps des grands espoirs déçus, et du définitif enlèvement dans la captivité. Septembre voit la dissolution du Camp A succéder à celle du Camp B, qui a eu lieu en Mai. Nous voilà dispersés aux quatre coins du "grand Reich"; des communau-

tés se rompent, des Groupements s'éparpillent, des amitiés s'écroulent; l'automne est là; nous repartons vers l'Est; il fait affreusement triste dans beaucoup de cœurs.»



Officiers français de l'Oflag XIII de Nuremberg , 01.02. 1941 (de gauche à droite et de haut en bas: Lt. Bouchez, Lt. Perrin, Cap. Bernard, Lt. Esch, Lt. Steyer (dernière rangée) - Lt. Menin, Lt. Maugé, Cap. Maître, Cap. Cuvillier, Lt. Jeannin, Lt. Delvallée, Lt. Renoul, Lt. Ginolhac (rangée du milieu) - Cap. Du-bois, Cmdt De Beauchêne, Lt. Col. Sansly (?), Cap. Faure, Lt. Gillet (devant, assis)

(Source: Famille Wild)

Les prisonniers du Stalag XIII

A côté de l'Oflag XIII, sur le même terrain, se trouvait le Stalag XIII A, camp de soldats et sous-officiers prisonniers. A la mi-août 1940 déjà 80.000 prisonniers belges y furent internés et peu après séparés, les 50.000 Flamands pouvant rentrer chez eux tandis que les Wallons restèrent détenus. A cause du nombre grandissant de prisonniers les autorités divisèrent le camp en 3 camps, les Stalags XIII A, B et C, à partir de 1943 il existe aussi un Stalag XIII D. La plupart des prisonniers du Stalag furent très vite intégrés sous forme de commandos de travail (Arbeitskommandos) dans l'économie allemande qui pouvait ainsi remplacer les travailleurs mobilisés, et détenus dans des camps d'entreprises, souvent des écoles ou des auberges qui offraient rarement un hébergement humain et une protection suffisante contre les attaques aériennes. Les prisonniers français furent présents dans tous les domaines de l'économie allemande, que ce soit agriculture, industrie ou même dans les services municipaux. Ainsi à Nuremberg, un document des Archives municipales concernant l'hébergement des prisonniers constate déjà dès le 7 août 1940 la présence de 300 prisonniers français à l'usine MAN. Selon une statistique du 28 août 1940, 1172 prisonniers (890 Français, 184 Belges, 100 Polonais)

travaillent déjà dans l'industrie d'armement p. ex. à l'entreprise Faun (65) et chez Siemens-Schuckert (264) et également dans l'agriculture (46) ou à la brasserie Tucher (20). Les chiffres livrés par une statistique du 28 octobre 1941, donc avant l'arrivée en masse des prisonniers soviétiques déjà sont impressionnants.

Branche	Nombre d'entreprises	Nombre de prisonniers de guerre
Bâtiment	16	490 Français, 71 Biélorussiens dans l'armée française
Fonderie	3	46 Français
Usines électrotechniques	11	798 Français, 336 Belges, 38 Croates
Artisanat	31	145 Français, 16 Belges
Commerce	26	185 Français
Industrie du bois	7	72 Français
Usine de constructions mécaniques	15	903 Français, 128 Belges, 82 Serbes
Métallurgie	19	755 Français, 23 Belges
Usine de construction de jouets	4	97 Français
Autres usines de tôlerie	15	357 Français
Autres industries	40	542 Français, 59 Belges
Autres entreprises industrielles	23	416 Français, 15 Belges
Wehrmacht	3	279 Français, 14 Belges
Agriculture	9	126 Français, 13 Polonais, 10 Serbes
Horticulture	11	86 Français
Total	233	6102 (5297 Français, 591 Belges, 13 Polonais, 92 Serbes, 38 Croates, 71 Biélorussiens dans l'armée française)

D'autres recherches ont montré que les prisonniers de guerre, entre autres des Français, furent aussi employés dans des commandos de travail (p. ex. les deux commandos de travail et de construction 27 et 29 composés de Français) chargés de la construction ou de l'entretien d'abris aériens pour la population. Après les bombardements des commandos étaient chargés du déblaiement. Ces exemples montrent que dès le début les prisonniers de guerre français furent contraints à travailler dans des secteurs interdits par la Convention de Genève. Cette situation devint normale en 1943 pour «les prisonniers en congé de captivité» ou «prisonniers transformés». Le site internet de l'université de Marburg (www.geographie.uni-marburg.de) analyse ainsi la situation:

«Une autre idée lancée par Scapini en mai 1941 mais qui ne fut mise en œuvre par des Allemands qu'en 1943 fut la transformation du statut de 197.000 à 250.000 prisonniers de guerre en travailleurs civils. Elle était particulièrement avantageuse pour les Allemands: augmenta-

tion de leur productivité grâce à un surplus de motivation de la part des travailleurs qui recevaient un salaire de civil, économie de 30.000 soldats allemands affectés à la surveillance des prisonniers et possibilité d'utiliser ceux-ci sans scrupules dans l'industrie d'armement. Pour les prisonniers de guerre, la "transformation" signifiait certes la perte de la protection, déjà poreuse, de la convention de Genève mais en même temps des avantages matériels directs.»

Il faut ajouter que ces accords représentaient aussi un avantage pour le gouvernement de Vichy, car le retour des prisonniers et leur réintégration dans l'économie française auraient été difficiles et auraient causé une vague de chômage importante.

Parmi les documents que Paul Lefebvre, prisonnier du Stalag XIII, avait conservés et que possède encore son petit-fils Thierry, se trouvent les «Instructions pour PG» dont est extrait le texte suivant:

«La transformation des prisonniers de guerre français en travailleurs civils en Allemagne a lieu en accord avec le Gouvernement français. En compensation on attend d'eux qu'ils se soumettent à la discipline de travail exigée en Allemagne. Les prisonniers français mis en congé de captivité participeront aux distractions intellectuelles et culturelles organisées après les heures de travail pour le repos et l'agrément des ouvriers.»

Bien sûr le ton de propagande est évident dans ses instructions réglant les conditions de travail et de salaire, même si le nombre d'heures de travail n'est pas caché («Le temps normal dans l'industrie est de 48 heures par semaine, prolongeable jusqu'à 60 heures»); toutefois les prisonniers espéraient sûrement une amélioration de leur situation, par exemple l'autorisation de se déplacer plus librement et la possibilité d'un congé familial, bien que le texte reste plutôt vague à ce sujet: «Les prisonniers transformés en travailleurs civils selon les dispositions du Statut Libre recevront un congé pour la France dans le cadre des circonstances et nécessités actuelles.»

Paul Lefebvre fut employé en tant que «prisonnier transformé en travailleur civil» comme cuisinier dans la firme L. Chr. Lauer, une entreprise métallurgique située dans la Kleinweidenmühle 12. Il quitta Nuremberg le 11 mai 1945 après 5 ans de captivité.



Paul Lefebvre dans la cuisine de la firme L. Chr. Lauer (juillet 1943)
(Source: Thierry Lefebvre)

Nous possédons peu de témoignages de prisonniers français du Stalag et des commandos de travail, dans lesquels les conditions de vie étaient vraisemblablement plus mauvaises que dans les Oflags. Joseph Gelin, un prêtre ouvrier envoyé à Nuremberg pour l'encadrement religieux des Français, avait la possibilité de visiter les camps et décrit dans ses mémoires «Nuremberg 1943 - 1945» la situation des détenus. Il parle de 20.000 Français à Nuremberg (prisonniers de guerre, prisonniers de guerre transformés, travailleurs français volontaires ou «volontaires forcés») et constate que les conditions de vie et de travail étaient très différentes selon les camps et qu'elles étaient les plus dures dans les grands camps, où la nourriture était médiocre. Le Stalag XIII était un camp de mauvaise renommée et en ce qui concerne le camp MAN, où se trouvait à peu près 1000 français. Gelin parle d'hébergement acceptable mais de nourriture insuffisante. Mais pas de comparaison avec la situation des PG soviétiques dont le taux de mortalité était très élevé dans les commandos de travail. Toutefois les PG français furent aussi victimes de violence comme dans le cas de Fernand Hervieu, Maréchal des Logis au 142^{ème} Régiment d'Artillerie, qui avait été fait prisonnier le 22 juin 1940 à Ebersheim, près de Saint-Dié et était prisonnier au Stalag XIII A depuis le 8 août 1940. Depuis le 3 janvier 1941 il travaillait dans l'usine Triumph. Les prisonniers manquant de papier pour écrire à leurs familles (ils ne pouvaient employer que les formulaires officiels), Fernand Hervieu décide de s'adresser au Directeur de l'usine. Il relate cette histoire dans le journal de sa captivité:



Fernand Hervieu
(Source: Jacques Hervieu)

«Avec l'assentiment de tous mes camarades j'adressai une lettre au Directeur, sollicitant son appui pour obtenir du papier à lettre. Il n'y avait dans cette lettre aucun mot susceptible d'offenser les sentinelles. Cependant le soir, quand nous fûmes rentrés au Kommando, on me fit entrer seul dans la chambre où on me passa une fouille en règle. Je sentais l'orage venir. Le chef de poste s'adressant à mes camarades demanda si nous avions tous signé cette lettre; pressentant que nous allions tous être punis – soit par la suppression de bière ou tout autre punition – je m'avançai et déclarai que c'était moi qui l'avait écrite et signée. Je n'avais pas terminé le dernier mot qu'une giflle s'abattit sur mes joues. Le lendemain à l'usine, je racontai le fait au civil avec qui je travaillais. Naturellement, quelques minutes après tous les ouvriers qui m'entouraient étaient au courant et manifestaient leurs réprobations pour la sentinelle qui

n'était nullement sympathique. Est-ce un mouchard qui lui rapporta le fait? Toujours est-il qu'il vint me chercher à l'atelier et me conduisit au réfectoire où se tenait un prisonnier en train de laver la vaisselle. Là sans explication il me donna plusieurs coups de poing dont l'un

m'atteignit en plein visage me faisant une légère fissure au dessus de l'arcade sourcilière alors que de l'autre main il brandissait sa baïonnette. [...] Pendant que de mon mieux j'esquivais les coups ne sachant si j'allais pouvoir me contenir encore longtemps, mon camarade ayant peur pour ma vie se mit à crier. Derechef la sentinelle se tourna vers lui et le menaça également. Cette situation ne pouvant durer, j'ouvris la porte et fut directement au bureau du directeur. Il n'était pas là; et puis, que pouvait-il faire? Rien. Je retournai donc à mon étai, un filet de sang s'écoulait de ma blessure [...] Quelques jours plus tard un officier allemand parlant correctement le français était de passage dans notre Kommando, fût mis au courant de cette histoire. Il me fit venir au bureau et me demanda de lui raconter comment cela c'était passé. Me tenant respectueusement au garde à vous devant lui, vu les galons – il était capitaine – et surtout son âge, je lui expliquai l'affaire de la lettre et des coups qui s'ensuivirent. Il m'écouta avec bienveillance sans m'interrompre. Ne pouvant raisonnablement donner tort à la sentinelle en face du poste qui était présent, il me dit néanmoins que ceux-ci n'avaient pas le droit de frapper les prisonniers. J'eus tout lieu de croire qu'il fit une verte [?] semonce à la sentinelle quand je fus parti. Enfin huit jours plus tard nous avions du papier à lettre pour écrire.»

Cette expérience eut des conséquences décisives pour Hervieu:

«Mais comme c'était des lettres-réponses, je calculai qu'il me fallait au moins 5 à 6 semaines avant d'avoir une réponse. Je m'inquiétais au sujet des miens. Par ailleurs je ne pouvais digérer la bastonnade que j'avais reçue et bientôt je fus obsédé par une idée fixe: m'évader!»

Les évasions

Dans son journal Pierre Esch évoque de nombreuses évasions, par exemple dans ses notes du 12 juillet 1941, l'évasion d'une cinquantaine d'officiers! Quelques jours plus tard, le 23 juillet, 8 évasions «en allant au Lazarett». Après une évasion en décembre 1940 les prisonniers repris avaient reçu seulement une sanction de 20 jours d'arrêts. Fernand Hervieu entreprit, malgré des sanctions plus dures, plusieurs tentatives d'évasions, la première le 6 avril 1941; il est repris à 30 km du camp alors qu'il est caché sous un wagon de chemin de fer, accroché à l'essieu. Il est muté à Sulzbach. Ses nouvelles tentatives sont également sans succès et à chaque fois il est envoyé dans un camp disciplinaire. Toutefois les cahiers d'école sur lesquels il écrit son journal lui sont restitués, chaque page porte le tampon du Stalag XIII A. Le 17 août 1943 Hervieu est témoin d'une tentative d'évasion de 12 prisonniers, cinq sont repris et fusillés sur le champ. Hervieu ne réussit pas à s'évader mais le désir de revoir sa femme et ses enfants étant si oppressant, il utilise un subterfuge ; il se fait passer pour tuberculeux en faisant analyser les expectorations d'un porteur de maladie et est libéré le 15 janvier 1944.

Pendant que Fernand Hervieu essayait par tous les moyens de rentrer chez lui, sa femme de son côté préparait le retour de son mari à sa façon comme le montre cette anecdote que Jacques Hervieu, le fils de Fernand Hervieu, a eu la gentillesse de nous raconter:

«Permettez moi de vous conter une anecdote amusante, même si elle n'a qu'un lointain rapport avec la captivité de mon père: Ce dernier exerçait dans le civil la profession de maréchal-ferrant sur la commune de Périers en Normandie, à environ 30 Km des plages du débarque-

ment. Lorsqu'en 1940 les troupes allemandes arrivèrent à Périers, les autorités réquisitionnèrent à leur profit l'atelier de mon père, lequel était déjà en captivité. Cet atelier était sous le même toit que notre logement et une porte à l'intérieur en permettait l'accès direct. Quatre soldats allemands vinrent donc s'y installer pour ferrer les chevaux de l'armée et s'approprièrent tout le stock de marchandises de mon père, malgré les protestations de ma mère, à laquelle la Kommandatur répondait invariablement: "C'est la guerre, madame". Partant de ce principe, chaque dimanche pendant quatre ans, lorsque les soldats étaient absents, ma mère pénétrait dans l'atelier et subtilisait aux occupants plusieurs fers à cheval, ainsi que des clous servant à les fixer au sabot, qu'elle dissimulait soigneusement sous un tas de foin dans un hangar, en me disant, comme pour soulager sa conscience: "C'est la guerre, mon fils". Elle leur a ainsi détourné au total environ 300 kg de marchandises sans qu'ils ne s'en aperçoivent. C'est ce trésor de guerre qui permettra après la fin des hostilités à mon père de pouvoir reprendre rapidement son activité.»

Les derniers chiffres concernant les prisonniers à Nuremberg datent du 1^{er} décembre 1944 et indiquent le nombre de 29.550 prisonniers au Stalag XIII D, dont 21.002 dans des commandos de travail. Ce sont 14.818 Russes, 10.807 Français, 1521 Italiens, 1200 Belges, 606 Serbes, 476 Polonais, 77 Britanniques et 45 Américains. Dans une partie du Stalag, transformée en Oflag sont détenus 2459 officiers et 175 officiers d'ordonnance italiens ainsi que 175 officiers et 13 officiers d'ordonnance polonais.

Avec l'arrivée de prisonniers évacués des camps situés à l'est et l'approche de l'armée américaine la situation devint très précaire dans le Stalag XIII qui d'après des témoignages fut évacué le 17 avril. La ville est libérée le 20 avril 1945. Le 2 mai, le prêtre Joseph Gelin constate que beaucoup de camps sont vides. Le 3 mai il ne trouve aucun Français dans le Stalag, sauf à l'hôpital. Au camp Neumeyer, le 5 mai, on fête la libération grâce aux vivres pillées dans l'usine et dans les magasins des alentours. Sur la demande d'un officier américain Gelin dit pour la dernière fois à Nuremberg une messe pour 200 Français et Belges avant leur retour dans leur pays.

La plaque commémorative du Südfriedhof



La plaque commémorative pour les prisonniers français du Stalag XIII au Südfriedhof, 2006

(Source: Danièle List)

De nombreux prisonniers laissèrent leur vie à Nuremberg, victimes de mauvais traitements ou des attaques aériennes qui ont touché la ville à partir de 1942 et s'intensifièrent de 1943 à 1945. Les registres du Südfriedhof, le grand cimetière au sud de la ville, indiquent l'enterrement de 209 Français entre le 1 septembre 1939 et le 30 avril 1949, dont 60 victimes des attaques aériennes. Parmi les victimes des bombardements la proportion de prisonniers et de travailleurs étrangers est très élevée car ni les Stalags, ni les camps d'entreprises ne disposaient d'abris efficaces. Il s'agissait au plus de tranchées recouvertes d'une plaque de béton qui protégeaient peut-être des éclats d'obus mais qui n'offraient aucune résistance aux bombes tombant à proximité. Lors du bombardement désastreux du 2 janvier 1945 qui détruisit la vieille ville et fit plus de 1800 victimes, 32 prisonniers français du camp «Regensburger Straße 215» près du Stalag ainsi que leur garde allemand trouvèrent la mort dans une telle tranchée. Parmi eux, Louis Normand, soldat au 90^{ème} Régiment d'Infanterie, originaire de Saint-Junien dans la Haute-Vienne, dont l'acte de décès porte la mention «Mort pour la France».

Après la guerre les corps des victimes françaises furent rapatriés, Louis Normand le 30 août 1949.

Au Südfriedhof se trouve encore, accrochée à l'intérieur d'une cabane, à proximité du secteur 93, où reposent les corps de plus de 5000 victimes d'Europe de l'est, une plaque commémorative dont le texte est devenu presque illisible: «Les Anciens Prisonniers de Guerre Français des Stalags XIII à la Mémoire de leurs Camarades morts en Captivité 1939 – 1945». Malgré les recherches nous ignorons où cette plaque se trouvait à l'origine et par qui et quand elle a été posée. Les anciens PG du Stalag XIII avaient créé à leur retour une association qui s'appelait «Le lien». Elle était présidée par un prêtre du nom de l'abbé Mercier, lui même ancien prisonnier et éditait un journal périodique. Mais là aussi les traces se sont perdues.

Le chemin de croix de Sainte Lioba

L'église Sainte Lioba est située dans la périphérie ouest de Nuremberg. Ici dans une église moderne, consacrée en 1996, se trouvent des tableaux représentant les stations du chemin de croix peints par un prisonnier de guerre français en 1941, L.J. Arragon. Leur histoire commence au camp. Avaient-ils été peints pour une baraque servant de chapelle dans un des camps? Plus tard ils auraient été déposés dans une librairie de la ville qui fut détruite lors d'un bombardement. Ce n'est qu'en 1988 lors de travaux de rénovation que le libraire découvrit les peintures dans leur emballage d'origine et qu'il essaya en vain de retrouver la trace du peintre. Il décida alors d'exposer les tableaux dans un château servant à des retraites religieuses et

auquel il était très lié depuis sa jeunesse. Sa mort arrêta ce projet, mais ses enfants le réalisèrent pour lui. Les tableaux de L.J. Arragon avaient trouvé une place provisoire pour quelques années. En 1995, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre, l'Église Catholique de Nuremberg invita le prêtre Joseph Gelin à Nuremberg et grâce à ce contact la trace du peintre inconnu fut retrouvée. Arragon avait été prisonnier à Nuremberg jusqu'en février 1944 et de là envoyé au camp de concentration de Mauthausen, dont il fut un des rares survivants. Il est décédé en 1971 sans avoir revu son oeuvre. En 1996 avec l'accord de la veuve du peintre qui voulait que les tableaux de son mari servent à une bonne oeuvre, ceux-ci furent installés dans cette nouvelle église. Après des années d'errance l'oeuvre d'un prisonnier de guerre français a trouvé une place digne et représente un dernier témoignage symbolique des souffrances des millions de prisonniers de la Deuxième Guerre Mondiale.



Un des tableaux du chemin de croix de Sainte Lioba

(Source: Danièle List)

Remerciements

L'auteur remercie Madame Francine Wild qui a mis les carnets et les lettres de son père à la disposition des Archives municipales de Nuremberg. Merci également à Monsieur Thierry Lefebvre pour l'envoi des photographies de son grand-père et à Monsieur Jacques Hervieu pour l'envoi des photographies et des extraits du journal de son père ainsi que pour la charmante anecdote concernant sa mère. Monsieur Jacques Hervieu nous a signalé l'existence de

l'association des anciens du Stalag XIII. Toute reproduction des textes cités et des photographies est interdite.

Les témoignages des anciens prisonniers de guerre à Nuremberg étant rares, nous sommes reconnaissants pour tout envoi p.ex. journal, récit, lettres (sous forme de photocopie ou de scan) concernant cette époque. Nous aimerions également retrouver les traces de l'association des anciens PG du Stalag XIII et l'origine de la plaque commémorative du Südfriedhof. Merci d'avance.

Danièle List

E-Mail: daniele.list[at]web.de

Sources

Archives municipales de Nuremberg

- C 36/I n° 322 Chronique de la ville
- C 7/I n 1647a Registres généraux
- Francine Wild: Version commentée des carnets de son père Pierre Esch (1906 - 1991) sur sa captivité 1940 - 1941, 1994. Traduction allemande de Christine Diefenbacher.

Sites internet

- <http://perso.wanadoo.fr/aetius/kg/KGHervieu.htm>
- <http://olijuseb.free.fr/ascendant/pafn04.htm>
- <http://icrc.org>
- http://www.geographie.uni-marburg.de/parser/parser.php?file=/deuframat/deutsch/3/3_2/sawala/kap_11.htm

Littérature

- Marc *Banon*: Ma guerre dans les Oflags. Souvenirs d'un officier français, 1940-1944. Nice 1998.
- Michael *Diefenbacher*, Wiltrud *Fischer-Pache* (Hg.): Der Luftkrieg gegen Nürnberg. Der Angriff am 2. Januar 1945 und die zerstörte Stadt. Nürnberg 2004.
- Joseph *Gelin*: Nürnberg 1943 - 1945. Erlebnisse eines französischen Arbeiterpriesters. Aus dem Französischen von Yves Claude Gélébart und Hans-Peter Weigel. Hrsg. von der Katholischen Stadtkirche Nürnberg. Mit Anmerkungen versehen von Wolfgang Handrick und Klaus-Stefan Krieger. Bamberg 1995. (Références de l'édition française inconnues).
- Ulrich *Herbert*: Fremdarbeiter. Politik und Praxis des „Ausländer-Einsatzes“ in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches. Bonn 1999.

- Gerhard *Jochem*: „Feind bleibt Feind!“ Kriegsgefangene in Nürnberg 1939 - 1945. In: Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg. 93. Bd., Nürnberg 2006, S. 227 - 298.
- Barbara *Ostyn*: Die steinerne Rose. Erinnerungen einer polnischen Fremdarbeiterin in Deutschland 1942 - 1943. Hg. von Michael Diefenbacher und Wolfgang Benz. Berlin 2003.
- Erika *Sanden*: Das Kriegsgefangenenlager Nürnberg-Langwasser 1939-1945. Nürnberg 1993.
- Georg Wolfgang *Schramm*: Der zivile Luftschutz in Nürnberg 1933-1945. Nürnberg 1983.
- Georg Wolfgang *Schramm*: Bomben auf Nürnberg. Luftangriffe 1940-1945. München 1988.
- Alfred *Streim*: Die Behandlung sowjetischer Kriegsgefangenen im „Fall Barbarossa“. Eine Dokumentation. Heidelberg, Karlsruhe 1981.
- Bernd *Windsheimer*: Nürnberg-Langwasser. Geschichte eines Stadtteils. Nürnberg 1995.

[Index](#)[Home](#)